



PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE VE HYBRIDE

Durée : 2 jours- 14h en présentiel. En INTRA (sur votre site) ou INTER (SAINT-ELIX-LE-CHATEAU)

Public visé

Personnes intervenant sur tous types de véhicule ou engin à énergie électrique embarquée (Garagiste (service atelier), loueur d'engins (service maintenance), carrossier, toutes missions de manipulations des batteries hybrides)

Prérequis

- Avoir suivi la formation initiale
- Compréhension de la langue française : lu, écrit, parlé
- Attestation de non contre-indications médicales délivrée par le Médecin du Travail
- Port des EPI selon convocation

Objectifs pédagogiques

- Connaitre la réglementation en matière d'électricité sur véhicules électriques et les mesures de prévention (NF C 18-550)
- Savoir évoluer dans un environnement électrique
- Intervenir en sécurité sur des opérations sur batteries hybrides

Contenu de la formation

Théorie :

- Rappel de la réglementation NF C 18-510 et NF C 18-550
- Rappel sur les risques liés aux missions
- Les différents domaines de tension
- Les zones et limite d'intervention
- L'analyse de risques
- La mise en place des mesures de prévention
- La bonne utilisation et contrôle du matériel, des outils et des équipements de protection
- Savoir réagir en cas d'accident

Pratique

- Exercices d'entraînement et de validation d'habilitation sur matériel mis à disposition.
- Connaître les principes et les champs d'habilitation électrique (zone de voisinage et limite)
- Organiser sa zone de travail
- Connaître le matériel et ses fonctions, connaître les risques et les mesures de prévention associées.
- Utiliser des mesures de protection collectives (EPC) et individuelle (EPI), savoir contrôler la conformité et que faire en cas de défaillance
- La bonne utilisation et contrôle du matériel et des outils et des équipements de protection
- Analyser les risques et mettre en application les mesures de prévention pour les éviter.
- Que faire en cas d'incendie ? Quelle procédure et conduite à tenir
- Savoir réagir en cas d'accident

Méthodes et moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur, ainsi que paperboard et support de formation livret
- Formation en présentiel avec apports théoriques et mises en situation pratique sur équipement spécifique VE
- Echanges et retours d'expériences partagés
- Méthode participative et active, adaptée à la formation des adultes

Modalité d'évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire de positionnement
- Tests pratiques sous formes de QCM. Le stagiaire devra obtenir la moyenne sur une note sur 20, soit 10/20 minimum
- Un certificat de réalisation
- Un titre d'habilitation

Dispositif de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Le centre est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Une Référente Handicap est présente sur le centre de formation, n'hésitez pas à la contacter pour toute demande.

Tarifs et modalités de financement

Sur devis.

Action de formation financable auprès de votre OPCO, compte CPF (si formation éligible), France Travail, autofinancement.

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription possible jusqu'à la veille de l'action de formation, selon disponibilités.

Pour tout renseignement, contacter SEIMA Formation BTP au 05.61.97.04.29 ou par mail à contact@seimaformationbtp.fr.

 **Le + :** Intervenant expérimenté et possédant tous les titres d'habilitation et certifications nécessaires pour former des stagiaires sur les VE à batteries hybrides.